

Les Académies de santé se rapprochent

Les secrétaires perpétuels des différentes académies de santé se sont réunis pour la toute première fois vendredi 12 avril 2019 à l'Académie nationale de médecine. Une grande première qui a été immortalisée par cette photo prise dans la galerie des portraits de l'Académie de médecine.

De gauche à droite : Michel Jourde (Académie nationale de chirurgie dentaire), Jean-François Allilaire (Académie nationale de médecine), Agnès Artiges (Académie de pharmacie), Jean-Pierre Jegou (Académie vétérinaire de France).



LE RAPPORT 2018 DE LA COMMISSION REFUS DE SOINS

Le Conseil national vient de mettre en ligne sur www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr le rapport 2018 de la commission refus de soins. Rappelons que, en application de la loi Touraine, les Ordres de santé ont institué en leur sein des commissions refus de soins. Elles sont chargées, entre autres missions, d'émettre des recommandations visant à mettre fin aux pratiques de refus de soins et à améliorer l'information des patients. Présidée par Christian Winkelmann, vice-président du Conseil national, cette commission est composée de six représentants de la profession, quatre représentants d'associations d'usagers du système de soins, un représentant du fonds de financement de la CMU-C et un représentant de la CNAM-TS. Cette deuxième édition du rapport de la commission détaille plusieurs axes de travail, à commencer par l'information des praticiens, des patients et du grand public sur la question des refus de soins. Ainsi, plusieurs fiches « discrimination » sont en ligne sur le site de l'Ordre. S'agissant de la possibilité de saisine de l'Ordre par des associations d'usagers, une fiche de procédure a fait l'objet d'une présentation par l'Ordre, également mise en ligne.

➕ D'INFOS sur www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr/espace presse